

## Représailles sur les femmes à la Libération, été-automne 44

Je suis venue à vélo de Romorantin, cela faisait partie de mes liaisons habituelles, vers le 20 août 44. Je devais rejoindre Roberto, un des lieutenants du maquis de Lassay, mais il était en action : c'était au moment de la bataille de la Flandrinière et ça se bagarrait. Ne sachant pas exactement où le trouver, je me dirigeais « au son ». Je suis arrivée au passage à niveau de la route de Blois et là, j'ai vu deux maquisards. Je me suis arrêtée pour leur demander si la « ligne de feu » était loin. Ils m'ont dit « c'est sur la route de Gy que ça se passe, là-bas... » - on l'entendait, d'ailleurs, parce qu'il y avait des balles perdues. Je les ai remerciés et je suis remontée sur ma bicyclette, mais un des deux m'a rappelée avant que je ne traverse le passage à niveau.

- Eh bien, d'abord, vos papiers !
- -Oh, moi je veux bien vous les donner ...

C'était ma fausse carte, vous pensez. Manque de chance, j'avais comme fausse identité le nom d'une personne de Romorantin qui était connue comme collaborateur, paraît-il. Quand ils ont vu mes papiers, ils se sont exclamés, des gens sont sortis des maisons, en un rien de temps la rue était noire de monde... Et puis, ils m'ont emmenée à la sous-préfecture pour me tondre.

Ça m'ennuyait, quand même, qu'on me rase les cheveux. C'était peu de chose en comparaison du reste, mais c'était vexant quand même. On m'emmenait, on m'insultait et moi, j'avais vraiment l'impression d'être dédoublée : ce qu'on me disait, je l'entendais bien, mais c'était comme si ça s'adressait à cette pauvre fille avec son vélo, huée et conspuée, là (rire)... et c'était moi.

(Témoignage de **Monique Bled** In : « *Pauline : parachutée en 1943 : la vie d'un agent du S.O.E* ». de Pearl Cornioley, témoignage recueilli par Hervé Larroque. Extrait). AD 18 – 8° 4263

---

[Bourges] L'attente devient insupportable. Chacun se prépare à la libération.

Le 6, en début d'après-midi, la nouvelle se répand : « Les Maquisards sont en ville ». J'accroche à notre grille les petits drapeaux français et soviétiques que grand-mère a fabriqués et j'enfile en courant la rue Barbès. La rue d'Auron est noire de monde. A l'église Saint-Pierre, je rencontre un camarade qui demeure rue de la Chappe.

Devant le Berry, il me montre une femme âgée : « Elle a eu le culot de sortir. C'est une collaboratrice ! » Il n'y a pas que lui qui l'a reconnue. Elle part en courant. Elle est cernée devant le Grand Palais. Elle souffle de peur. Un gros homme rouge et suant la prend par les cheveux. Il a une grosse tondeuse : il lui arrache les cheveux plutôt qu'il ne les lui tond. Je regarde un autre type qui lui trace sur le front avec un morceau de charbon de bois une croix gammée : j'ai vaguement envie de vomir. Quels sont ces gens ? Quelle est cette femme ?

(**Roger Cherrier** - « *Passé recomposé* ». Extrait) FRAD018\_131 J 13/1



Femme tondu remontant la rue Moyenne à Bourges- AD18 - J2817



Femmes tondues à Aubigny/Nère. – AD 18 - 140J45

PROCÈS-VERBAL

N°  
1.538

L'an mil neuf cent quarante quatre  
le sept décembre

Objet: Audition de  
SOULIER Hélène, née MECHAIN  
internée au Camp de Pi-  
thiviers.

Affaire:  
Renseignements

Nous, Georges CHARPENTIER  
Inspecteur de Sécurité Nationale  
Commissaire de Police

en résidence à Camp de Pithiviers Officier de  
Police judiciaire, auxiliaire de Monsieur le Procureur de la République,

Vu les instructions de M. le Secrétaire Général  
pour la Police - cabinet - à Orléans, en date du  
6.12.1944;

Entendons :

SOULIER Hélène, née MECHAIN le 17 Mars 1910 à  
Saint Bouize ( Cher ) des feus Louis et Rosalie  
RAFFESTIN, mariée le 2 septembre 1935 à Nevers (Niè-  
vre ) avec Gustave SOULIER, sans enfant, bouchère,  
demeurant à NERONDES ( Cher ) .

Sur Interpellation elle déclare :

" J'ai été arrêtée le 8 septembre 1944, par les  
P.F.I. de NERONDES. Ils m'ont emmené au coiffeur qui  
m'a coupé les cheveux. Ils m'ont ensuite conduit à la  
brigade de Gendarmerie de NERONDES où je suis restée  
une journée. Ils m'ont ensuite conduite dans une école  
à BAUGY ( Cher ) où je suis restée jusqu'au 14 dans  
l'après-midi. Je fus reprise par les gendarmes de  
NERONDES qui m'ont interrogée. J'ai signé ma dépositi-  
on, depuis je n'ai plus eu de nouvelles. Mon arres-  
tation est due, autant que je puisse croire, à ce que  
j'ai été employée à la douane, pendant neuf mois, au ser-  
vice des autorités allemandes.

" Comme mon mari est prisonnier de guerre, je n'ai  
pu continuer mon commerce de bouchère étant seule pour  
tenir ma boutique. C'est la raison pour laquelle, je  
me suis embauchée à la douane, comme cuisinière, en vue  
de gagner ma vie. Durant mon séjour à la douane, j'affir-  
me n'avoir dénoncé aucun Français ou Française pas  
plus que je n'aurais porté préjudice de quelque manière  
que ce soit.

" J'ai abandonné mon emploi à la douane, le 25 novembre  
1942, époque à laquelle j'ai reçu de l'argent de mon mari. Depuis  
cette date et jusqu'au jour de mon arrestation, je ne travaillais  
plus. Je tiens tous les récépissés de mandats à la disposition de  
la Justice.

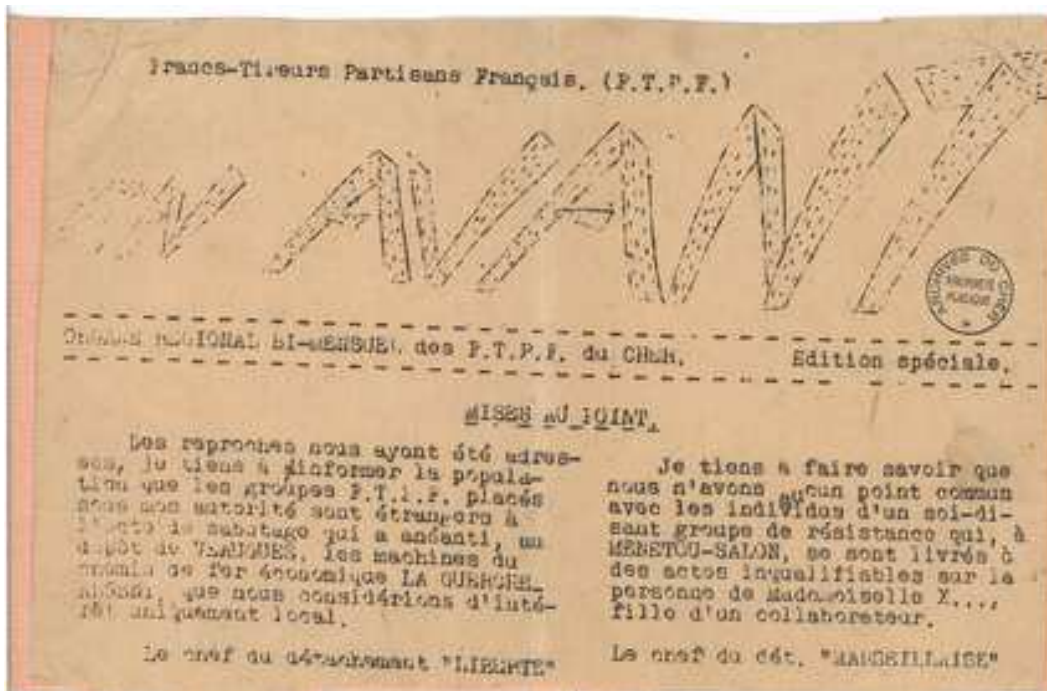
Lecture faite persiste et signe.

L'Inspecteur de Police Spéciale.

Hélène

Charpentier





En Avant - AD 18 - 130 J 51

## Notes des organisations de la Résistance

Au cours des premières journées qui ont suivi la Libération de Bourges, des brimades inadmissibles ont été commises publiquement, notamment contre les Femmes.

Les auteurs ou instigateurs en sont des éléments non organisés, n'ayant rien de commun avec la Résistance.

Les organisations de la résistance protestent publiquement contre de tels agissements.

Conformément à la note du Commandant F.F.I., les Forces Armées comprenant : Formation Libération, Combat, Mur, 1<sup>er</sup> R.I., F.F.I., F.T.P.F., Police Locale, s'emploieront à en empêcher le retour et à poursuivre leurs auteurs, ainsi que ceux qui se rendraient coupables de dénonciations injustifiées.

Justice doit être faite, mais les inculpés doivent être traités suivant des méthodes que la morale ou l'humanité n'aient pas à réprover.

**DIMANCHE 10 SEPTEMBRE**

La Voix de la Résistance du  
09.09.1944  
AD 18 - PER 194